

INFORMATIONS : ACCES AU SNE & A L'OFFRE DE LOGEMENTS

Habitat et Métropole est l'un des guichets d'enregistrement de la demande unique de logement locatif social dans la Loire.

Dans ce cadre, l'accueil des demandeurs se fait sur les différentes agences des Territoires :

Territoire FURAN : 19 rue Honoré De Balzac à Saint-Etienne.

Territoire GIER : 9 Rue Jean Antoine Vial à Saint Chamond

Territoire de l'ONDAINE : Agence de FIRMINY Place du Centre à FIRMINY

**Territoire de l'ONDAINE : Agence du CHAMBON FEUGEROLLES 3 Rue Charles Baudelaire
au CHAMBON FEUGEROLLES**

Les imprimés de demande de logement social (Cerfa n° 14069* selon dernière version en vigueur) dûment remplis peuvent y être déposés accompagnés des pièces obligatoires conformément à la réglementation en vigueur :

- pièces d'identité des demandeurs et co demandeurs en cours de validité.

Les demandes de logements sont enregistrées auprès du Système National d'Enregistrement qui délivre un **numéro unique**.

Celui-ci sera communiqué au demandeur par le biais d'un **accusé réception de la demande**.

HABITAT et METROPOLE adhère à la charte déontologique et de bonnes pratiques des services enregistreurs ligériens pour l'accès au logement social signée le 14 juin 2016 avec le Préfet de la Loire.

HABITAT et METROPOLE met à disposition des demandeurs sur son site internet : www.habitat-metropole.fr, la liste de ses résidences pouvant disposer d'une offre de logements.